

# Estimation de l'empreinte carbone du patrimoine financier en France

Note Méthodologique



**Contact à Carbone 4 :**

Clémence LACHARME Consultante sénior

[clemence.lacharme@carbone4.com](mailto:clemence.lacharme@carbone4.com)

Fanny DESCHAMPS Consultante

[Fanny.deschamps@carbone4.com](mailto:Fanny.deschamps@carbone4.com)

Jean FONTANA Analyste

[Jean.fontana@carbon4finance.com](mailto:Jean.fontana@carbon4finance.com)

# 1. Description de la méthodologie

---

Pour quantifier les émissions induites par l'épargne dans différents véhicules financiers, il est nécessaire de comprendre ce que l'argent au sein des différents investissements permet de financer en termes d'activités, de projets ou d'objets. Comme ces informations sont complexes à atteindre au sein d'un investissement, une approche statistique peut être mise en place par défaut. C'est notamment l'approche proposée par la méthodologie proposée par l'ORSE<sup>1</sup>. Avec cette approche, **l'intensité carbone d'un euro peut être estimée à partir de la zone géographique et du secteur dans lequel il a été investi**. Il s'agit alors d'une méthode par ratios monétaires sectoriels.

Faute d'informations publiques détaillées sur les différents véhicules financiers ou d'un reporting agrégé sur les principaux livrets, il n'est pas possible de flécher l'argent des différents produits de placements directement vers une zone géographique et un secteur, aussi l'approche utilisée dans la méthodologie est celle qui a été utilisée dans le rapport « **Fiscalité de l'épargne financière et orientation des investissements** », publié en avril 2017 par **France Stratégie**

Cette méthodologie consiste à répartir chaque produit de placement entre différentes classes d'actifs (actions d'entreprises, obligations d'entreprises ou souveraines) avec, lorsque le niveau d'information le permettait, une distinction par zone géographique pour plus de précision.

L'intensité en émission de gaz à effet de serre de ces actifs est alors évaluée à partir du poids des différents secteurs de l'économie dans cette classe d'actif, estimé sur la base **d'indices financiers** représentatifs de la classe d'actif et de la géographie considérée.

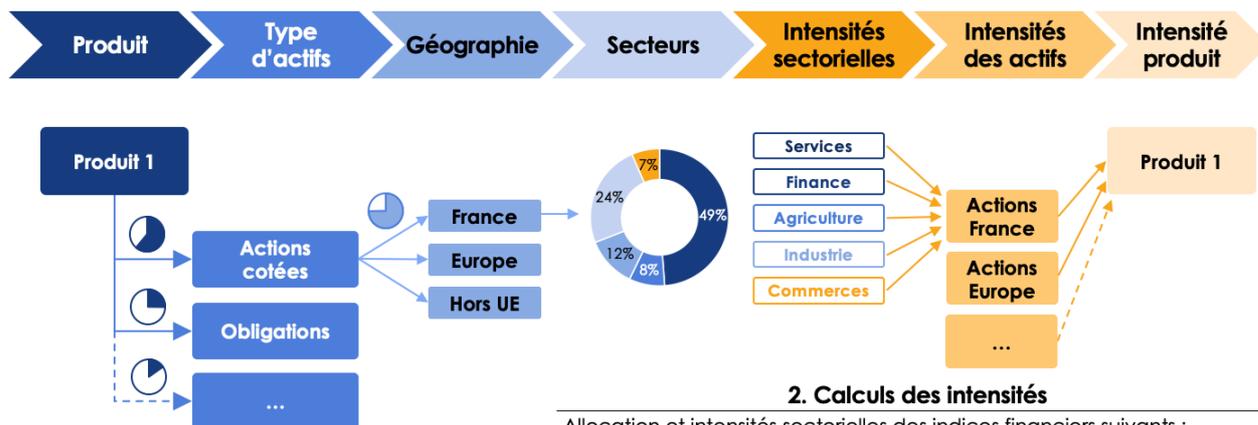
Les ratios monétaires utilisés sont calculés via la **méthode Carbon impact Analytics**. La base de données associée est issue des travaux de **Carbon4finance** qui depuis 2014 quantifie les **émissions sur le scope 1,2 et 3 significatif des entreprises cotées et des obligations souveraines**.

---

<sup>1</sup> Contexte et Enjeux de quantification des émissions de gaz à effet de serre pour le secteur financier, ADEME, 2016

La méthodologie s'appuie sur l'approche utilisée dans l'étude de **France Stratégie** publiée en avril 2017<sup>2</sup>.

Elle se décompose suivant les étapes suivantes :



### 1. Décomposition du produit

La décomposition provient de plusieurs sources de données, dont l'étude de France Stratégie<sup>2</sup> et une étude de la Banque de France<sup>1</sup>.

### 2. Calculs des intensités

Allocation et intensités sectorielles des indices financiers suivants :

- Action cotée française : **Indice sur les plus grandes capitalisation française ( environs 120)**
- Action cotée UE : **Indice sur les plus grandes capitalisation européenne ( environs 600)**
- Action cotée monde : **Indice monde (environ 3 000)**
- Action non cotée : allocation sectorielle des **crédits aux PME** et intensités sectorielle d'un indice représentatif des plus grande capitalisation française
- Obligations : **Indice représentation des obligation dans le monde**

Sources : (1) « La destination finale des placements financiers des ménages français », 2011

(2) « Fiscalité de l'épargne financière et orientation des investissements », avril 2017, France Stratégie

## 2. Hypothèses structurantes et limites de la méthodologie

**L'intensité carbone des secteurs par pays** se base sur des données analysées via une méthodologie commune et robuste, la méthode Carbone Impact Analytics<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Carbon Impact Analytics, How to measure the contribution of a portfolio to the energy and climate transition, Carbone 4

: le niveau d'incertitude est donc moindre qu'avec une utilisation de ratio sectoriel monétaire que propose l'ADEME pour les secteurs d'activité français.

**Bien que cette approche permette d'avoir une première estimation de l'empreinte carbone de l'épargne, il est cependant important de mentionner plusieurs limites à cette approche :**

- Les biais proviennent essentiellement du fait qu'une grande partie de l'activité d'une entreprise cotée française s'effectue à l'étranger (délocalisation des émissions).
- Un autre biais provient du fait que les intensités sectorielles sont moyennées sur le nombre d'entreprises de ce secteur dans les différents indices. Pour certains secteurs, la fiabilité de l'intensité est donc moindre du fait du peu d'entreprises sur ces secteurs.
- L'empreinte carbone dépend principalement de l'allocation sectorielle considérée et ne reflète donc pas que la performance des entreprises mais également la proportion des secteurs intensifs et peut être nécessaire à la transition et de secteur peu intensif (ex : services...)

**L'incertitude la plus forte réside dans l'allocation des produits financiers aux différentes classes d'actifs finaux.** La répartition a été effectuée sur la base d'études de plus de 3 ans dont les valeurs mériteraient d'être actualisées.

Seules les **émissions induites directes et indirectes** ont été ici considérées. Les résultats traduisent donc une mesure du **risque de transition et l'exposition aux dépendances aux gaz à effets de serre**, associés aux différents produits de placement. Il s'agit d'une vision parcellaire.

Pour avoir une vision de la **contribution des produits de placement à la transition vers un monde bas carbone**, il serait nécessaire d'étudier deux autres indicateurs complémentaires : celui des **émissions évitées** par les financements (projets de rénovation thermique des bâtiments, développement de la chaleur renouvelable, agriculture raisonnée), et celui des émissions stockées (reboisement, préservation des zones humides).

- La Caisse des Dépôts, et par conséquent le Livret A, ont des intensités carbonées importantes du fait de la construction de logement social, ce qui ne signifie pas que les placements associés n'ont pas de vertu sur le plan social ou économique.
- Il est à noter que les reportings au niveau de la CDC ou des banques sur l'utilisation de l'argent placé au sein des livrets LDDS ne permet pas de réellement affirmer avec certitude qu'elles activités sont financés et si elles sont compatibles avec une société de transition.

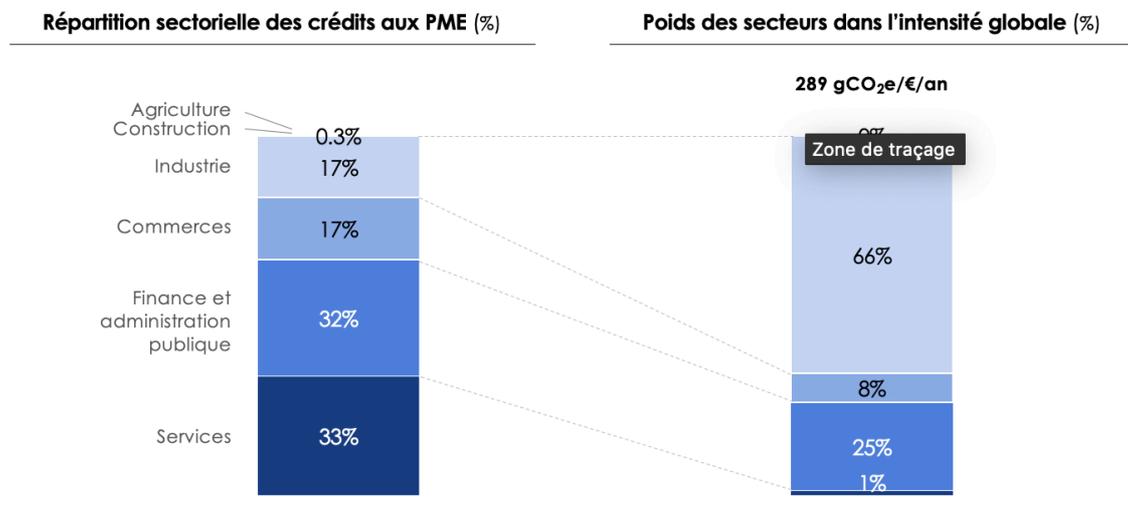
Intensité des Banques françaises :

- On associe à l'argent des comptes courants et autres dépôts l'intensité des émissions induites directes et indirectes des 4 banques françaises les plus importantes en termes de capitalisation. Cette vision traduit une

mise en miroir de l'actif et du passif des banques : l'argent collecté a la même intensité que l'argent investi. Cette hypothèse pourrait être discutée du fait de la grande disponibilité de ces produits, qui ne permettent pas de financements de long terme. Les placements associés sont donc moins importants en volume, mais pas nécessairement en intensité carbone puisque les énergies fossiles notamment s'accommodent bien de placements courts termes. A moyen terme Carbone 4 souhaite approfondir ce champ d'étude pour pondérer les allocations.

- Le choix de ne considérer que les 4 banques françaises permet d'utiliser les données de la base CIA et donc de garder une homogénéité de méthode entre les banques d'une part, mais également entre toutes les classes d'actifs de l'étude.

### Exemple de l'allocation sectorielle pour la catégorie d'épargne : Actions non cotées et autres participations



Les secteurs n'ont pas tous le même poids dans l'intensité des crédits aux PME. Notamment, **l'industrie représente 66% de l'intensité globale pour seulement 17% des crédits accordés.**

La répartition sectorielle des placements est un facteur déterminant dans l'empreinte d'un produit ou d'un actif.

Sources : BDD CIA, Indice France; « Fiscalité de l'épargne financière et orientation des investissements », avril 2017

